PETITION CONTRE LES ANIMALERIES DU QUAI DE LA MEGISSERIE à PARIS

Le 2 mars 2001, la Fondation 30 millions d'amis et la Gendarmerie se sont rendues dans la propriété de Monsieur Jean-Pierre LIEUVIN, Directeur des animaleries du Quai de la Mégisserie où:

42 cadavres de chiots, un lama, un singe, un cerf, une panthère, des tortues... ont été retrouvés morts dans ses congélateurs et dans les sacs poubelles, au domicile de ce directeur.

L'association Stéphane Lamart " pour la défense des droits des animaux " demande, donc, avec votre soutien:

1 ' un jugement prononcé à l'encontre du propriétaire de ces animaleries, pour actes de cruauté, dans le cadre de règlements,

2' la fermeture définitive des animaleries situées Quai de la Mégisserie, sur constatation simple des mauvaises conditions de leur environnement (trottoir étroit, nombreux piétons, pollution automobile, cages des volatiles et rongeurs exposées au soleil, aux malveillances et souillures, sans parler du manque de certitude d'obtenir des certificats de vaccination en règle et des informations sur les maladies non décelables au moment de l'achat.

Nom Prénom	Adresse	Signature

Association Stéphane LAMART
"Pour la défense des droits des animaux"
B.P. 154 - 94208 IVRY/SEINE Cedex
Tél. : 01 44 75 00 47